

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5275**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Aménagement du paysage spécialité Gestion et management des chantiers d'aménagement de l'espace

Nouvel intitulé : Aménagement paysager : conception, gestion, entretien -

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines, Recteur de l'académie, MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, Président de l'université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

214 Aménagements paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les compétences de ce professionnel recourent 3 domaines différents :

Compétences techniques :

Il prépare les modalités d'exécution du chantier et est garant de son bon déroulement

Il évalue qualitativement et quantitativement les moyens nécessaires, compare son étude à celle réalisée par le bureau des méthodes et décide des choix.

Il planifie son chantier, il est responsable de son implantation et des démarches préalables à l'installation de chantier.

Il assure les approvisionnements, les commandes et le contrôle.

Il est responsable du déroulement correct du chantier dans le respect des données techniques, économiques, qualitatifs et dans le respect des échéances stipulées dans les documents du marché.

Il exécute et gère la rentabilité des travaux en optimisant les moyens humains et matériels.

Il veille au respect des procédures et la bonne gestion du personnel et de la sécurité.

Il participe aux réunions de chantier et représente efficacement son entreprise.

Il rassemble les éléments permettant la facturation et le paiement par le maître d'ouvrage.

Il assure les contacts avec les autres corps de métiers et les concepteurs au cours des travaux.

Il participe à la réception des travaux.

Il suggère au maître d'ouvrage des travaux utiles pour l'aménagement dans la logique de l'entreprise.

Compétences managériales :

Il est le représentant de l'entreprise vis à vis du maître d'ouvrage.

Il transmet les informations à son entreprise.

Il répartit les ressources et tâches sur le chantier.

Il peut participer à l'embauche, il accueille, forme et gère les ressources en personnel.

Il est responsable de la bonne transmission des informations et instructions au personnel.

Il gère les relations avec les sous-traitants.

Il veille à la sécurité et au respect de ses règles.

Il participe à l'évaluation du personnel.

Il assure de bonnes relations avec les représentants du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, responsable sécurité, fournisseurs et des autres intervenants du chantier ...

Compétences en matière de gestion :

Il connaît et maîtrise les procédures des marchés.

Il prend connaissance des pièces administratives du marché.

Il fournit les pièces contractuelles demandées en cours de marché.

Il veille au respect du cadre du budget qui lui est communiqué.

Il participe activement à la recherche d'économies dans l'exécution des travaux tout en respectant la qualité du projet.

Il justifie les moyens supplémentaires éventuellement demandés au maître d'ouvrage.

Il établit des fiches et des comptes rendus d'activités permettant la facturation.

Il établit ou renseigne les indicateurs de son activité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre à un emploi de : • Chef de chantier jardins, espaces verts

- Chef de chantier des travaux publics
- Conducteur de travaux paysagiste
- Conducteur de travaux génie civil
- Technicien de méthodes

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1106 : Ingénierie et études du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

UE 1 : Bases technologiques du paysage

UE 2 : Techniques de travaux paysage : méthodes et outils

UE 3 : Management adapté à la conduite de chantier

UE 4 : Gestion de l'entreprise adaptée au chantier

UE 5 : Projet tutoré

UE 6 : Stage

Validité des composants acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07/07/2006

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO n° 98 du 26 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.uvsq.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Aménagement paysager : conception, gestion, entretien -